

# **DIPLOME SUPERIEUR DE NOTARIAT**

**Première semestrialité : Actes courants**

**Lundi 10 Juin 2013**

**13 heures 30 à 16 heures 30**

## SUJET D'EXAMEN

Vous traiterez au choix l'un des deux sujets suivants et indiquerez le sujet traité sur votre copie :

### 1<sup>er</sup> SUJET :

#### Le code civil est autorisé

Monsieur Xavier souhaite acquérir un appartement situé dans un immeuble collectif, 8 rue du Progrès à Toulouse pour le prix de 300 000 euros ; les propriétaires actuels, les époux Henri seraient d'accord pour lui vendre à ce prix.

Monsieur Xavier vient vous consulter sur la formule à utiliser pour concrétiser rapidement cette opération sachant qu'il entend recourir à un prêt de 100 000 euros qui lui sera nécessaire pour financer cette acquisition.

**Vous lui donnez toutes précisions utiles sur la nature de l'acte qui pourrait être établi, sur les enjeux et sur les risques qu'il pourrait présenter.**

---

### 2<sup>ème</sup> SUJET

#### Le code civil est autorisé

La SARL « Aluminium » cherche à obtenir un crédit de la part de la Banque « Le Crédit du Commerce » à hauteur de 500 000 euros remboursable sur dix ans pour développer son activité.

La banque a répondu à la demande de la société « Aluminium » représentée par son gérant Michel, qu'elle n'accorderait ce crédit que si des garanties lui étaient données.

Michel vous fait savoir que pour obtenir ce crédit, il accepterait de consentir une hypothèque sur un immeuble dont il est propriétaire avec son épouse et, pour complément de garantie, il s'engageait à se porter personnellement caution de cette dette.

**Que pensez-vous de cette situation et quelles seraient les solutions envisageables ?**